

la tribune

Toute une Équipe!



L'actualité

Le ministre Rodrigue confirme le regroupement des mines d'amiante

A 6

Programmes d'emploi fédéraux réaménagés: Québec insatisfait

C 1

Quadruple meurtre dans une boîte de nuit à Montréal

E 8

Les sports

Les Expos l'emportent 5-3: deux circuits de Fitzgerald

E 1

Les arts

Richard Séguin au quai des arrivées

B 3



Les voyages

Cologne, ville des églises romanes

B 7

La mode

Les tailles fortes à saveur d'été

D 1

l'extra

- Reportages
- Sports
- Place à la détente
- Place aux jeunes
- Sciences

De nos archives

Concert dirigé par Georges Sylvestre

Si, par ce qu'on peut deviner de l'agenda saisonnier, les concerts ne pèchent pas par fréquence en cet hiver de 1984, celui que la Chorale St-Jean-Baptiste a donné hier soir en la salle paroissiale de Sherbrooke-Est, a été du moins d'une exceptionnelle qualité.

Le concert annuel de cette chorale habitue le public à des programmes de valeur. Le fait de choisir des oeuvres qu'elle peut maîtriser lui mérite les félicitations des mélomanes qui préfèrent à des entreprises d'envergure trop difficiles d'exécution un travail plus abordable et plus adéquatement rendu.

Le notaire Georges Sylvestre, Directeur de la Chorale, a conduit avec beaucoup d'habileté ce concert de variétés qui a semblé être le plus solide et le mieux fini du genre depuis quelques années à Sherbrooke.

TEMPERATURE
PLUIE: 12 — 20° C.
DEMAIN: NUAGEUX

E-7

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....B-1
- BANDES DESSINÉES.....S-10
- DÉCÈS.....D-13
- DE TOUT DE TOUS.....E-7
- FINANCE.....C-4
- PETITES ANNONCES.....D-3
- SPORTS.....E-1
- VIVRE EN '85.....D-1
- VOYAGES.....B-7



PUBLICATION DE LA TRIBUNE

Lundi, 1er juillet, Fête du Canada, le journal La Tribune sera publié et les bureaux des divers services seront ouverts aux heures habituelles.

La direction

Les otages américains transférés en Syrie

C 6

la tribune

samedi — dimanche

76e ANNÉE
No 110

SHERBROOKE, 29 JUIN 1985

80 PAGES
6 CAHIERS
(SAMEDI 75¢) 40¢
Livraison à domicile \$2.50 par semaine

Enquête sur le meurtre des Hells Angels

De 6 à 8 millions \$ de drogues saisies



Les policiers de la Sûreté du Québec ont étalé devant la presse, hier, une quantité impressionnante de drogues et stupéfiants,

ainsi qu'un lot d'armes à feu qui ont fait l'objet d'une saisie dans le cadre de l'enquête sur le meurtre des six membres des Hells.

par Pierre Roberge

MONTREAL (PC) — Des drogues et stupéfiants valant entre 6 et 8 millions \$ sur le marché noir viennent d'être saisis par la Sûreté du Québec, dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de six membres de la section de Laval des Hells Angels.

Les enquêteurs de l'opération Haro (visant la criminalité dans les clubs de motards) recherchent toujours au moins quatre autres individus, en plus de ceux arrêtés jeudi à Sorel et Lennoxville.

Vendredi à la maison d'arrêt Parthenais, les policiers de la SQ ont étalé devant la presse une quantité impressionnante de cocaïne, haschisch et drogues de synthèse comme le LSD et le PCP, saisis la veille au soir et durant la nuit dans la région de Montréal.

Ils ont aussi découvert un lot d'armes blanches et d'armes à feu dont une mitraillette munie d'un silencieux.

A côté des balances, feuilles, sachets et capsules de plastique, fa-

rine et lactose (pour couper la cocaïne) habituellement reliés au trafic des stupéfiants, trônait une magnifique berçante en bois clair. Sculptée sur la chaise, des mots comme "Chop" et "North".

Selon Pierre Lemarbre, de la SQ, la berçante pouvait bien appartenir à Guy "Chop" Adam, l'une des six victimes du massacre contre le club de Laval, dont les corps ont été trouvés dans le fleuve. "North" se rapporte au nom du club de Laval.

"Comment cette chaise, appartenant à un motard de Laval, s'est-elle retrouvée à Québec, où elle a été saisie?" a demandé M. Lemarbre. C'est ce que l'enquête tentera de déterminer.

Les policiers n'ont pu dire si le meuble, très massif, avait été radiographié pour trouver des objets dissimulés à l'intérieur. Chaque bras de la berçante est décoré d'une tête de mort sculptée, dont l'une des orbites rouges porte les lettres SS.

"L'enquête progresse bien", a dit M. Lemarbre, ajoutant que la saisie de drogues est une des plus importantes depuis le début de l'opération à grand déploiement contre les motards.

Armes et ciment

Les enquêteurs de la SQ ont également rapporté des armes à feu (carabines et pistolets), manches de pioche, sacs de couchage et blocs de ciment avec des chaînes à gros maillons attachées autour.

"Les armes à feu doivent d'abord aller à l'expertise balistique avant qu'on puisse dire si elles sont reliées aux meurtres." Les sacs de

couchage, chaînes et blocs de ciment viennent de Québec.

Rien non plus ne permet pour l'instant de dire si ces blocs de ciment ont quelque chose à voir avec ceux auxquels étaient attachés des corps repêchés dans le Saint-Laurent, près de Berthierville.

Les suspects arrêtés tôt jeudi matin à Sorel et Lennoxville sont Luc Michaud, Charles Filteau et Yvon Rodrigue tandis que Michel Genest était déjà détenu pour une infraction de port d'arme.

Les quatre doivent comparaître mercredi, à Joliette, devant le coronar ad hoc John d'Arcy Asselin, où devrait être fixée la date du début de leur enquête préliminaire dans l'affaire des six meurtres.

Dans le cadre des recherches d'autres motards suspects, la Sûreté du Québec a par ailleurs transmis des signalements aux corps policiers de territoires voisins, au cas où des suspects tenteraient de s'enfuir.

Désindexation des pensions de vieillesse

Mulroney admet son erreur

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a admis candidement, hier au cours d'une conférence de presse, que son gouvernement avait fait une erreur en annonçant la désindexation partielle des pensions de vieillesse et il a accepté l'entière responsabilité de cette décision budgétaire.

"Nous n'avons pas caché notre erreur, a-t-il dit, je l'ai avoué carrément et j'en prends la responsabilité. J'ai écouté la population et on s'est rendu à un geste qui devait être posé."

Par contre, le chef du gouvernement a clairement manifesté son intention et celle de son gouvernement de ne pas reculer d'un pouce sur la question des allocations familiales qui doivent être désindexées de la même façon que l'auraient été les pensions de vieillesse.

"Nous allons procéder, a-t-il dit, avec nos mesures budgétaires telles qu'annoncées."

Le premier ministre, utilisant un ton qui démontait une certaine déception, a ajouté qu'il s'attendait à ce que la population canadienne accepte davantage de faire les sacrifices qui s'imposaient pour rétablir la situation économique, combattre l'accroissement du déficit et l'augmentation substantielle de la dette nationale.

"Nous estimions, a poursuivi M. Mulroney, que les problèmes budgétaires et la dette, qui atteignent 400 milliards \$, étaient tellement évidents qu'ils inciteraient l'ensemble de la population canadienne à en payer le prix."

"Nous nous sommes trompés, a-t-il ajouté, et je pense, en rétrospective, qu'il était injuste de penser cela et nous l'avons fait avec les meilleures intentions. Mais cette décision était inacceptable."

Comme il l'avait fait une semaine plus tôt, à la sortie d'une réunion du cabinet au Lac Meech, le premier ministre a admis que son gouvernement n'avait jamais prétendu être parfait.

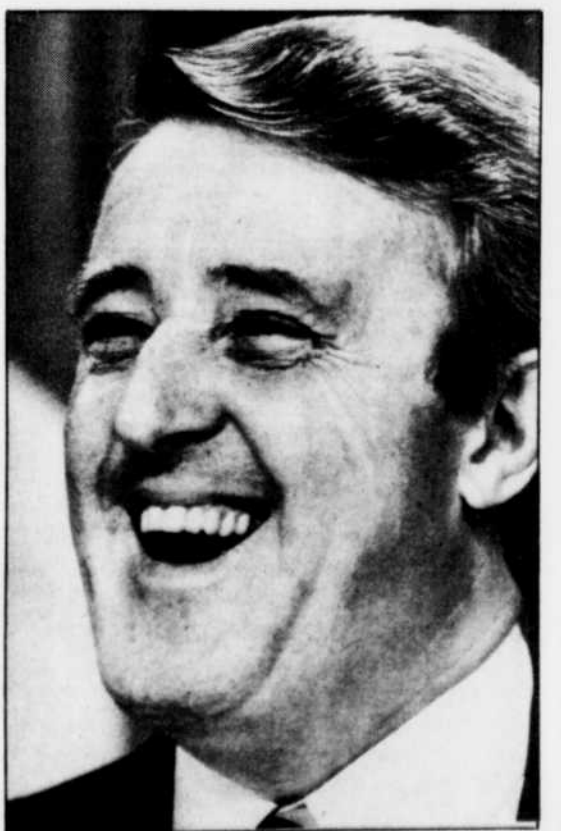
"Si vous voulez mettre ça dans une perspective raisonnable, a-t-il souligné, vous n'avez qu'à regarder, vu qu'on n'a jamais prétendu être parfait - et à ce que je sache, il n'y a personne qui l'est - ce qui est arrivé à un gouvernement expérimenté, celui de M. Trudeau et de M. MacEwen."

M. Mulroney, en bon homme politique qu'il est, admet que les dernières semaines précédant l'ajournement estival ont probablement nui à la popularité de son parti, mais il demeure convaincu qu'il ne s'agit-là que d'un phénomène passager.

"Si vous posez une question en pleine crise, a-t-il indiqué, alors qu'effectivement il y a eu un tollé au niveau canadien et que cela a provoqué des émotions vives, vous allez vous retrouver avec une réponse tout à fait prévisible."

"Mais posez la question, a poursuivi le premier ministre, dans un an et on verra. C'est ça le cours normal de l'évolution de la pensée politique d'un pays. Il y a des hauts et des bas et ça, je l'accepte volontiers."

M. Mulroney, après avoir expliqué qu'il avait à peine changé quelques mots à la déclaration originale de son ministre des Finances, M. Michael Wilson, aux Communes alors qu'il venait lui soumettre à son bureau le texte sur la question des pensions de vieillesse et des mesures fiscales pour récupérer la dépense additionnelle occasionnée par le recul du gouvernement, a finalement admis qu'il n'avait pas agi sagement dans ce dossier.



Le premier ministre Mulroney

2e incendie suspect en moins de trois ans

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Un édifice à logements de la rue St-Louis a été endommagé par le feu hier matin et c'est la deuxième fois en deux ans et demi que l'on y rapporte un incendie d'origine douteuse.

N'eut-été la présence d'esprit d'un cycliste et d'un chauffeur de taxi ayant aperçu de la fumée et ayant signalé le tout aux policiers et

La prompt intervention des sapeurs a non seulement permis de contrôler l'élément destructeur en 15 minutes, mais a aussi



Les sapeurs n'ont mis que 15 minutes pour contrôler les flammes hier matin sur la rue St-Louis.

pompiers hier matin, l'édifice du 1042-52 St-Louis aurait possiblement subi de lourds dommages.

permis d'apprendre que l'origine des flammes était particulièrement douteuse, si bien qu'on a fait venir

le lieutenant-inspecteur Léopold Bourque et qu'une enquête policière a été ouverte par le détective Jean-Pierre Allaire.

Il était 3 h 18 hier matin lorsque le premier appel a été placé chez les policiers pour ce début d'incendie et, quelques minutes plus tard, les pompiers arrivaient en trombe sur place.

Il semble que le feu ait pris naissance dans la cave de l'édifice, près d'un appartement au sous-sol, là où, normalement, il n'y avait rien qui puisse causer un incendie. Le foyer d'incendie était au centre de la bâtisse que plusieurs locataires s'apprêtaient à emménager lors du week-end. La bâtisse était vacante depuis février.

L'enquête policière a démontré jusqu'à maintenant que le feu aurait pu être allumé entre minuit et 3 h du matin hier.

5,000 \$

Les dommages sont estimés à près de 5,000 \$ et un des cinq logements de l'édifice est inhabitable pour l'instant. Le détective Allaire doit poursuivre son enquête la semaine prochaine pour tirer le tout au clair.

En septembre 1982, un incendie avait causé pour plusieurs milliers de dollars en dommages à la même bâtisse et l'enquête alors entreprise par les policiers avait permis de déduire que l'incendie était d'origine criminelle, même si on n'a jamais pu porter d'accusation contre un quelconque suspect.



Conductrice coincée dans sa voiture après l'accident

ROCK FOREST (DF) — Une femme est demeurée coincée dans sa voiture accidentée durant de longues minutes hier matin, sur le boulevard Bourque

à Rock Forest, et ce sont les pompiers de l'endroit qui ont réussi à la dégager grâce aux pinces de survie.

La conductrice avait plus tôt per-

du le contrôle de sa voiture en descendant une côte et le véhicule avait dérapé avant de heurter et briser un poteau, faire un tête à queue et se retrouver dans le fossé.

Une seule voiture a été impliquée dans cet accident qui s'est produit quelques minutes avant 2 h 30 hier matin.

Les pompiers sont venus prêter main forte aux ambulanciers de Sé-

curité de l'Estrie, la conductrice étant coincée par les débris métalliques de la voiture.

Les deux blessées ont été identifiées comme étant Ginette Glaude et Mylène Gagnon. Elles ont été transportées au centre hospitalier Hôtel-Dieu.

Ce sont les agents Ivan Bellerose et Maryse Fournier de Rock Forest qui ont couvert l'événement.

Au palais de justice

• Huit mois pour 3 \$

SHERBROOKE — Serge Larochelle a écopé d'une peine de huit mois de détention pour le vol qualifié d'un paquet de cigarettes et de 1,25 \$ à un immigré.

Il a reçu cette sentence hier du juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix, qui ne lui avait pas caché que le pénitencier lui pend au bout du nez s'il ne s'amende pas.

Larochelle, qui n'est âgé que de 18 ans, purgeait déjà une condamnation de six mois pour une effraction.

La victime avait été détournée sur la rue par deux individus, dont l'un était armé d'un couteau.

Le défenseur Michel Beauchemin a plaidé que son client venait de comprendre qu'il est passé d'adolescent à adulte et a vraiment l'intention de se corriger.

Larochelle a lui-même affirmé qu'il quitterait la région et cherchera un emploi à sa libération.

Le procureur Pierre Proulx a suggéré une condamnation assez longue pour faire réfléchir suffisamment le prévenu, qui avait des antécédents au tribunal de la Jeunesse.

Larochelle sera de plus soumis à deux ans de liberté surveillée.

• En cour à 77 ans

SHERBROOKE — Un homme âgé de 77 ans, Philippe Loubier, de Sherbrooke, a été référé devant un jury pour répondre d'une agression sexuelle à l'égard d'une fillette de neuf ans.

Il avait subi son enquête préliminaire devant le magistrat Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix.

Loubier connaîtra la date de son procès le 9 septembre.

Le procureur Pierre Proulx avait déposé la déclaration de la fillette et le défenseur Michel Beauchemin l'a dispensé de soumettre une preuve additionnelle à ce stade des procédures judiciaires.

• Pour agression sexuelle

SHERBROOKE — Jean-Guy Brunet, âgé de 37 ans, de Montréal, a été référé au terme des assises d'automne pour répondre d'une agression sexuelle envers un adolescent de 14 ans au bois Beckett.

Il avait subi son enquête préliminaire devant le magistrat Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix.

Le défenseur Jean Couture a tenté vainement d'empêcher la citation à procès de son client en soutenant que les paroles reprochées à son client n'étaient pas suffisantes.

Le juge Lassonde devait préciser que les propos en question constituaient des menaces alors que l'adolescent se trouvait retenu par la force.

• Tellement rond que...

SHERBROOKE — Me Jean Couture a soutenu hier que nous vivons dans une société dans laquelle il est difficile de décrocher un emploi avec un casier judiciaire et même avec un diplôme universitaire.

Il a fait cette remarque en parlant des difficultés éprouvées par Georges Frew pour se trouver un job.

Ce dernier, âgé de 34 ans, a admis sa culpabilité à des voies de fait sur un garçon de table et à un bris de probation.

Frew avait tapoché sa victime dans un hôtel du centre-ville alors qu'il se trouvait en ébriété des la matinée.

Me Couture a représenté que son client avait reçu une partie de sa sentence puisqu'il a subi une fracture du nez dans cet incident.

Frew était tellement rond qu'il ne se souvient même pas d'avoir été conduit à l'hôpital.

Le juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix a suivi la suggestion du procureur Pierre Proulx de reporter sa sentence jusqu'au 16 août afin de vérifier son comportement d'ici là.

• Remis en liberté

SHERBROOKE — Robert Castonguay, qui est défendu par Me Jean Leblanc, a pu reprendre sa liberté à condition de ne pas communiquer avec le plaignant contre lui et de se rapporter à la police judiciaire une fois par semaine.

Il avait été référé à une enquête en détention devant le magistrat Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix.

Castonguay, âgé de 18 ans, est inculpé du vol avec violence de l'argent et de la voiture de Normand Pépin le 25 juin à Fleurimont.

La date de son enquête préliminaire a été fixée au 9 juillet.

• Volonté de se faire désintoxiquer

SHERBROOKE — Robert Provis a manifesté la volonté de se faire désintoxiquer pendant sa détention de deux ans moins un jour à la vieille prison commune.

Cette sentence lui a été imposée par le juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix.

Provis, âgé de 38 ans, avait révélé que son intoxication s'était aggravée pendant son dernier séjour au pénitencier où il pouvait se procurer n'importe quelles drogues.

Il désire maintenant se faire pardonner sa conduite erratique, reprendre ses études là où il les avait abandonnées et s'engager dans une nouvelle vie productive.

Le défenseur Marc Montplaisir a imploré l'indulgence du tribunal pour son client qui désire sortir de son boudoir.

Le procureur Pierre Proulx prenait avec un grain de sel les velléités du prévenu qui avait écopé de trois ans de bagne pour un vol avec violence en 1982.

Provis s'est reconnu coupable cette fois-ci d'un cambriolage au collège Bishop, d'un vol à l'université, de dommages à une résidence et d'ivresse au volant.



Municipalité de Fleurimont

AVIS

Veuillez prendre note que lundi le 1er juillet 1985 étant un jour férié, l'horaire de la cueillette des ordures ménagères sera retardé d'une journée sur tout le territoire de la Municipalité. Le responsable de la salubrité.

119587-27-28-29 juin



Me Jean-Pierre Rancourt, qui avait été repêché par les Cougars de Chicago de l'ancienne ligue mondiale de hockey, a repris l'entraînement pour participer au tournoi international des maîtres à Toronto. Il est tellement en bonne condition qu'il est partout sur la patinoire même lorsqu'il se trouve au banc ou dans le vestiaire.

Me Jean Leblanc assistera aux fêtes du centenaire de Lac-Mégantic où sa famille est l'une des plus anciennes. Son arrière grand-père avait eu la première sleigh fermée, son grand-père la première automobile et son père la première motoluge.

Me Peter Weldon sera fort occupé pendant le week-end puisqu'il reçoit à sa résidence 12 visiteurs du Yukon, huit de Montréal et quatre d'Algérie.

Le procureur **Paul Crépeau** espère que ses amis l'inviteront à souper à chaque soir de la semaine prochaine, pendant que sa famille se trouvera en vacances à l'extérieur du Québec.

Me Marc Montplaisir a passé sa dernière soirée à contempler sa nouvelle voiture sportive et il s'est couché très tard.

Le Montréalais **Mario Poulin**, qui projette d'aller prendre la place des otages américains détenus à Beyrouth, a déjà recruté 21 personnes pour ce périple potentiel. Les personnes intéressées à cette aventure peuvent composer le 569-1324 ou le 562-9197.

Qui prend mari prend pays... **Madeleine Robillard** est à même de vérifier la véracité de ce vieil adage, alors qu'elle quitte Sherbrooke pour s'installer à Trois-Rivières, avec son compagnon. Elle était à l'emploi de la Ville de Sherbrooke depuis six ans et demi, à titre d'agent de communication aux Relations publiques.

Mon frère a été refusé comme commissaire d'école car il paraît qu'il faut savoir lire pour ça.



La Quotidienne

3 2 3 — 8 1 5 8

Autres loteries (D-16)

Pour vos travaux en...



Clément Fortier & Associés Inc.

965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B3
(819) 563-8333

Isolation

Cloisons amovibles et murs secs

Tuiles acoustiques

Nous utilisons l'isolant «Red Top»

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBE
Président et Éditeur
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité
GASTON GAGNE
Directeur du Service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sans droits de service par camélot et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 an \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.
"La Tribune" est soukariée de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Gaz Inter-Cité mettra la pédale douce dans la région

par François Gougeon

SHERBROOKE — Après avoir connu deux années extrêmement actives pour la mise en place de son réseau de distribution à Sherbrooke, la société Gaz Inter-Cité Québec pour la région de l'Estrie mettra cette année la pédale douce à ce niveau.

En fait, au lieu des quelque 175 kilomètres de canalisation enfouis sous terre en 1983 et 1984, dans la région immédiate de Sherbrooke, le programme de cette année prévoit tout au plus 10 kilomètres. Et qui plus est, les travaux passeront pratiquement inaperçus aux yeux des automobilistes car il s'agira de chantiers ouverts ça et là, dans des secteurs peu fréquentés et sur une courte distance, de façon à desservir un certain nombre de clients bien spécifiques.

Ces travaux devraient débiter d'ici deux semaines, le temps de finaliser ce qui constitue la priorité depuis le début de juin, soit la réfection des travaux menés l'année dernière qui pouvaient laisser à désirer ou qui n'étaient pas encore

achevés. On pense ici à la réparation de pelouses endommagées à la fin de l'automne par l'ouverture des tranchées nécessaire à l'enfouissement des conduites d'amenée du gaz naturel.

Selon Michel Bergamin, directeur général de Gaz Inter-Cité Québec pour la région, qui d'ailleurs s'apprête à réaliser d'importants investissements pour rendre disponible cette source d'énergie vers Acton Vale, St-Hyacinthe et Drummondville, les travaux de cette année, sur le territoire sherbrookoise, représenteront des investissements de plus de 950,000 \$. Ce à quoi il faut ajouter, selon les prévisions, des retombées économiques d'environ 300,000 \$ pour les ouvrages de conversion des appareils de chauffage permettant d'utiliser le gaz naturel.

Objectifs atteints

Avec les travaux de prolongation du réseau, cette année, Michel Bergamin considère que l'entreprise qu'il dirige à Sherbrooke aura complété ce qu'il qualifie d'ossature de distribution. Il souligne qu'en deux ans seulement, par les chantiers des deux dernières années, le groupe acquis récemment par Gaz Métropolitain a atteint presque à 100 pour cent l'objectif fixé pour ce qui est de la desserte des gros consommateurs: usines, hôpitaux, écoles. "En terme de volumes, nous avons atteint près de 70 pour cent du potentiel à aller chercher sur le territoire de Sherbrooke. Cette année, nous augmenterons encore ce pourcentage, avec la priorité que nous nous sommes fixée auprès des commerces et des PME", dit-il. Puis, en seconde priorité, cette entrepri-

se s'attaquera au marché résidentiel, où elle est encore très peu présente.

Parlant par ailleurs du système de sécurité et de contrôle mis en place pour prévenir tout risque de fuite, grâce à de l'équipement électronique hautement spécialisé qui surveille tout ce qui se passe tant au niveau du réseau que des postes de distribution et de détente, Michel Bergamin invite finalement les gens ayant des travaux à faire auprès de leur propriétaire, près d'où passe une conduite de gaz naturel, à s'informer avant de creuser. "Dans le cas des entreprises publiques, comme la Ville de Sherbrooke ou Bell Canada, les responsables s'informent. Mais les simples citoyens devraient également développer ce réflexe, compte tenu que la canalisation secondaire est enfouie à environ 30 pouces du sol. De cette façon, tout incident, si minime et sans risque soit-il, pourra être évité."

2 femmes accusées de vol avec violence

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Moins d'une semaine après qu'un jeune homme ait été forcé par deux femmes, à la pointe du couteau, à se dévêtir complètement dans un sous-bois près de la rue Larocque en pleine nuit, les enquêteurs de la police de Sherbrooke ont réussi à mettre la main au collet de deux jeunes filles hier matin.

Les deux filles, Diane et Manon Jolin, âgées respectivement de 18 et 19 ans, ont été cueillies par quatre détectives hier matin dans des appartements des rues Larocque et Frontenac.

Après interrogatoire, les deux sœurs ont été amenées au palais de justice où elles ont été accusées de vol avec violence. Elles ont pu reprendre leur liberté en attendant les prochaines procédures.

Rappelons que deux femmes avaient fait signe à un jeune automobiliste sur la rue Wellington vers 4h samedi matin dernier et que les filles lui avaient demandé de se faire conduire chez elles dans l'ouest de la ville.

Rendu sur la rue Larocque, le jeune conducteur a été invité à prendre une consommation chez ses

nouvelles connaissances, invitation qu'il s'empressa d'accepter.

Les jeunes filles lui indiquèrent un sentier qu'il fallait emprunter à pieds comme raccourci pour se rendre au logement et c'est dans ce sentier qu'un couteau a été brandi par une fille et que le jeune homme a été forcé à délaissier tous ses vêtements. On lui a volé environ 250 \$.

La victime a pu retrouver son caleçon par après et a dû frapper à une porte en plein milieu de la nuit pour demander l'aide de la police.

Les détectives Gérard Leblanc, Bertrand Fortier, Jean-Pierre Rodrigue et Robert Lemieux ont participé aux arrestations hier avant-midi.

Un concours qui semble être boudé par les Sherbrookoises

SHERBROOKE (FG) — Le concours "Sherbrooke, ville fleurie", qui avait attiré l'année dernière plus de 400 participants, semble être boudé cette année par les Sherbrookoises.

En fait, hier matin, on ne comptait que 48 inscriptions, alors que la fin de l'enregistrement des participants a été fixé au 15 juillet, après quoi le jury présidé par André Caron, des Serres municipales, se mettra à l'oeuvre pour juger les plus beaux arrangements floraux.

Mais malgré cette faible participation, André Caron ne désespérerait pas, hier, et souhaitait que les deux prochaines semaines donnent lieu à un plus vif engouement de la part des citoyens.

"L'année dernière, nous avions reçu plus de 400 inscriptions. Un bon nombre de gens s'étaient enregistrés par le biais d'un dépliant à cet effet remis dans les comptes d'électricité. Cette année, il n'a pas été possible de faire de même et les personnes intéressées doivent donc faire la démarche auprès des services municipaux et des centres de jardinage, notamment, pour obtenir le formulaire d'inscription.

Mais il faut aussi avouer que des quelque 400 participants de l'an dernier, un grand nombre de gens s'étaient inscrits sous l'impulsion du moment, simplement parce qu'ils avaient vu qu'il y avait des prix à gagner. Or, lors de la tournée du jury, nous avons constaté que plus de 30 pour cent des participants présentaient un arrangement floral très négligeable ou encore qu'il n'y avait même pas de fleurs", a noté André Caron. Il estime aussi que la mauvaise température du mois de juin n'a guère contribué à susciter la participation. "Côté température, c'est plutôt décourageant à venir jusqu'à maintenant et les fleurs s'en ressentent. Si bien que les gens attendent sans doute de voir le début de juillet avant de s'inscrire", dit-il.

"D'ici le 15 juillet, bien sûr, nous souhaitons un plus grand nombre

d'inscriptions. Mais à tout événement, je me dis que nous aurons la crème. Bien entendu, il n'est pas



André Caron

nécessaire de présenter une tonne de fleurs ou de dépenser des sommes importantes d'argent pour participer au concours. Un simple arrangement bien mis et bien en vue suffit", a-t-il rajouté, tout en faisant remarquer que tant pour les inscriptions que pour le concours lui-même, les participants peuvent obtenir des prix intéressants.

Denise Lalancette à la présidence du CRSSS

SHERBROOKE — Pour la première fois de son histoire, le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie (CRSSS) compte une femme à la présidence de son comité administratif.

Il s'agit de Mme Denise Lalancette, de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, qui a été élue lors de la dernière assemblée du conseil d'administration du CRSSS.

A cette même occasion, M. Gilles Castonguay a été élu à la vice-présidence, tandis que MM. Réal Rancourt et Jean-Pierre Duplantier ont été désignés à titre de premier et de deuxième conseiller. Le directeur général Albert Painchaud siège d'office au comité administratif. Par ailleurs, sur les 15 membres du conseil d'administration, on note la présence de trois nouvelles figures. Ainsi, Mme Aline Fortier remplacera M. Guy Bureau comme représentante des organismes béné-

voles de la région oeuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux; Mme Margita Sprajcer succèdera à M. Fernand Grenier, comme représentante des centres d'accueil et M. Jean-Jacques Lafontaine a été désigné par le Collège de Sherbrooke pour succéder à M. Paul Gervais. Enfin, le Dr Jean-Yves Hamel a été reconduit pour un second mandat de trois ans par les conseils des médecins et dentistes.

En plus d'avoir une femme comme présidente, le conseil d'administration compte six femmes sur 15: ce qui est une première dans l'histoire de cette organisation. Pour le porte-parole du CRSSS, Alain Couture, il est indéniable que "cet apport important enrichit de façon certaine les travaux de l'organisation régionale et témoigne d'une présence accrue des femmes dans l'administration du réseau des Affaires sociales.

Jusqu'à la mi-août

La phase la plus critique étant complétée, du moins au niveau de la circulation, les travaux sur la rue Frontenac, au centre-ville de Sherbrooke, se déroulent sans trop d'anicroches, respectant ainsi l'échéancier prévu. Le chantier, rendu nécessaire dans le cadre du programme d'assainissement des eaux, qui prévoit également la reconstruction complète de la rue Frontenac, se dépla-

ce graduellement vers l'ouest. Il se trouve actuellement à la hauteur de l'usine Kayser, pour aboutir sur la rue Belvédère. Le tout devrait être complété à la mi-août, selon le programme envisagé au départ, sans interruption durant les vacances de la construction.

Centre de santé des femmes Québec prié de respecter l'engagement de 140,000 \$ pris par Raynald Fréchette

SHERBROOKE (DD) — Le Centre de santé des femmes de Sherbrooke demande au ministère des Affaires sociales de respecter les engagements pris par le député Raynald Fréchette, lors du sommet socio-économique de janvier, concernant le versement d'une subvention de 140,000 \$, et considère que les négociations dans ce dossier doivent continuer.

Danielle Dupuy, une militante du centre, a précisé vendredi que selon les dernières offres, formulées la semaine dernière, le centre n'obtiendra plus qu'une subvention de 30,000 \$ du ministère des Affaires sociales, accompagnée d'une aide financière de 40,000 \$, provenant du fonds de développement régional de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

Elle a cependant souligné que le centre de santé attendait toujours, vendredi, les lettres d'intention des ministères concernés, au sujet de ces dernières offres.

Pour Danielle Dupuy, le dossier est loin d'être clos. "Avec 30,000 \$, le ministère essaie de nous régler

alors qu'on avait un engagement ferme pour 140,000 \$ en 1985-86".

"On a été très déçues de l'offre. On a accepté l'argent mais on ne considère pas cela comme un règlement final", a ajouté la porte-parole, précisant que lors d'une visite cette semaine dans la région, le ministre délégué au Développement et à la voirie des régions, M. Henri LeMay, "s'est montré ouvert et a manifesté son intention de continuer à faire progresser le dossier".

Danielle Dupuy a également fait savoir que le centre est "très déçu que le député Raynald Fréchette ne nous ait pas donné les raisons de ce refus et s'attend à des explications plus claires".

Le Centre de santé des femmes devra effectuer certaines réductions de services, a expliqué la responsable, alors qu'il souhaitait consolider son organisation et développer davantage ses divers services de santé (prévention, entraide, cliniques, etc...), grâce à la subvention anticipée de 140,000 \$.

Soulignant que le centre attendait du député de Sherbrooke "qu'il fasse preuve d'influence et mette son cabinet au travail pour obliger le MAS à se soumettre à ses engagements", Danielle Dupuy estime "qu'en réalité la situation discrédite toute la manœuvre de concertation" dans la région.



Danielle Dupuy

Afin de se donner le plus de chances possible, le centre a par ailleurs demandé par écrit, vendredi, l'appui de la ministre déléguée à la Condition féminine Pauline Marois, "afin qu'elle sollicite ses confrères pour leur faire voir l'importance de respecter les engagements", a déclaré Danielle Dupuy.

Malgré la situation, Diane Lemieux dit avoir cependant "senti une certaine ouverture de la part du ministère", et souhaite que la situation s'améliore l'an prochain.

Mais pour l'instant, par le biais du Regroupement québécois des centres d'aide, l'organisme compte "signifier par écrit son insatisfaction au ministère et souligner qu'il fait de la prévention", a mentionné Diane Lemieux.

"Le milieu nous reconnaît une expertise", fait valoir Diane Lemieux, et ajoute qu'une rencontre avec le ministre Guy Chevrette est d'ailleurs prévue d'ici la fin août.



Diane Lemieux

Subvention de 60,000 \$ jugée insatisfaisante

SHERBROOKE (DD) — Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Sherbrooke entend signifier au ministre des Affaires sociales Guy Chevrette son insatisfaction à la suite de l'obtention d'une subvention de 60,000 \$ qu'il juge insuffisante.

La porte-parole de l'organisme, Diane Lemieux, a indiqué que l'aide accordée par le ministère pour l'année 1985-86 obligera le centre à restreindre ses activités de prévention et de sensibilisation, notamment pour ce qui est de la production de brochures et de matériel.

L'organisme avait demandé une subvention d'environ 114,000 \$, a expliqué la porte-parole, mais le ministère a décidé d'accorder un maximum de 60,000 \$ par centre en raison de contraintes budgétaires. "On s'attendait à ce qu'il augmente sa part de financement aux centres d'aide", a souligné Diane Lemieux, "mais le ministère semble s'orienter vers la prévention des agressions: campagne de sensibilisation, formation des intervenants, etc..."

"Or, nous on leur dit: aidez donc les organismes comme le nôtre, car on en fait de la prévention."

Outre l'aide gouvernementale, le centre, qui a un budget annuel d'environ 75,000 \$, a d'autres sources de financement, notamment de Centraide. En 1984-85, le centre avait obtenu 60,000 \$ de subvention, tandis qu'en 1983-84, cette aide avait été de 55,000 \$.

3 permanents

L'organisme, fondé il y a sept ans, emploie trois permanents. Il offre un service d'aide directe aux victimes de violence et d'agressions sexuelles — ligne téléphonique 24 heures par jour; accompagnement des victimes lors de dé-

marches à la suite d'une agression; accès à des médecins recrutés et formés par le centre; suivi; groupe de prise en charge; etc...

Le centre fait également un important travail de prévention et de sensibilisation, en intervenant auprès de divers groupes de population: jeunes, policiers, médecins, etc...

Malgré la situation, Diane Lemieux dit avoir cependant "senti une certaine ouverture de la part du ministère", et souhaite que la situation s'améliore l'an prochain.

Mais pour l'instant, par le biais du Regroupement québécois des centres d'aide, l'organisme compte "signifier par écrit son insatisfaction au ministère et souligner qu'il fait de la prévention", a mentionné Diane Lemieux.

"Le milieu nous reconnaît une expertise", fait valoir Diane Lemieux, et ajoute qu'une rencontre avec le ministre Guy Chevrette est d'ailleurs prévue d'ici la fin août.

Déménagement • Déménagement • Déménagement

Le Bureau d'aide juridique déménage...

Maîtres Louis Gauthier, Yves Bergeron et André Collard annoncent à leur clientèle ainsi qu'à la population de Magog et des environs que leurs nouveaux bureaux sont maintenant au:

85, rue Merry sud
Magog, Québec, J1X 3L2
à l'édifice Château du Lac

Téléphone: 843-4555



Premier camping jeunesse au Québec aménagé à Compton

COMPTON — L'aménagement d'une portion du Camping Compton sera confié aux jeunes dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse, a révélé hier en conférence de presse le président du Domaine St-Laurent, M. Denis Bachand, prédisant que les artisans de Compton, village touristique global, étaient fiers d'assister à l'avènement du premier camping jeunesse au Québec.

Situé le long de la rivière Coaticook à Compton, le Camping Jeunesse occupera 30 des 60 acres sur le terrain du Camping Compton.

"Ce camping créé par et pour les jeunes prendra l'allure que les jeunes voudront bien lui donner, puis-ils seront invités pendant tout l'été à venir ensemble façonner un camping qui leur ressemble", a dit M. Bachand, ajoutant que cet îlot de vacances reflète une facette différente de la personnalité de la jeunesse québécoise.

Les responsables du Camping Compton mettront à la disposition des jeunes l'équipement et les ressources humaines nécessaires pour aménager et animer le camping.

"Il s'agit pour les artisans de Compton, village touristique global, de leur contribution à l'Année internationale de la Jeunesse et on peut parler de contribution des jeunes à



Situé le long de la rivière Coaticook à Compton, le Camping Jeunesse occupera 30 des 60 acres sur le terrain du Camping Compton, a fait savoir M. Denis Bachand.

la création d'un camping qui pourra désormais accueillir tous les jeunes qui étaient jusqu'à maintenant un peu laissés pour compte à Compton, village touristique global", a conclu M. Bachand.

Lac-Mégantic en fête jusqu'au 7 juillet

LAC-MÉGANTIC (RV) — Les festivités commémorant le centenaire de la ville de Lac-Mégantic ont débuté hier soir et se poursuivent jusqu'au 7 juillet.

Ce soir une grande fête bavaroise a lieu avec Hans Stumpf, tandis que dimanche, Fernand Gignac et le Ballroom Orchestra seront de la partie. Dimanche, également, les participants auront droit à de l'animation sous la grande tente et à un programme de lutte. Suivront en vedette, Aimé Major, Les Satelliopettes, le groupe Le Show, Martine St-Clair, le Gala des personnalités, Edith Butler et la grande soirée folklorique.

Aussi, chacune des journées est remplie d'activités diverses: animation, compétition, pique-nique, kermesse, manèges, exposition de photos anciennes, parade. Une foule d'événements sont offerts gratuitement, tant pour les jeunes que les moins jeunes. D'autres activités ont lieu, comme le Théâtre Parminou, qui présente une excellente pièce et l'exceptionnel Village d'Antan.

Le président du Comité organisateur, François Lavallée, ne cache pas sa grande nervosité et compte sur la participation des Méganticois. "Maintenant que des dizaines de bénévoles ont tout préparé, dit le président, on ose souhaiter l'appui massif des gens à leur fête, c'est un événement unique."

Le travail a été colossal pour le comité. Il a fallu en quelques mois monter une programmation et mettre sur pied des attractions de toutes sortes. La tâche n'a pas été facile, et des milliers d'heures ont été investies pour cet événement. Seule ombre au tableau, M. Lavallée n'a pas caché sa déception face à l'implication des gens notamment au niveau de la décoration.

Le responsable des relations publiques, Serge Latulippe, a lui aussi invité les gens à venir à la fête. "Toute les couches de la société peuvent participer, il y en a pour monsieur tout le monde, ce n'est pas une beuverie, mais une fête axée sur le spectacle," a-t-il déclaré.

Cleveland fête son 130e anniversaire

RICHMOND (GM) — Les festivités du 130e anniversaire de Cleveland se poursuivent ce week-end, avec une foule d'activités.

Des ce matin, une messe commémorant le 130e sera célébrée à l'église Ste-Bibiane, suivie d'une soirée des pionniers. Puis dimanche, une journée très chargée est au programme, avec entre autres une parade avec chevaux et voitures, un dîner à l'ancienne, un en-cas et une exposition d'artisanat.

Le tout sera complété par un bal costumé à l'ancienne et la présentation des dignitaires.

Les festivités prendront fin lundi par une journée consacrée aux jeunes, où plusieurs activités sont prévues à leur intention, durant l'après-midi. En soirée, un feu d'artifice intitulé "Spécial Reconnaissance" aura lieu, suivi d'un discours de clôture des fêtes du maire de Cleveland, Léandre Lamoureux.

La Fête du Canada soulignée à Coaticook

COATICOOK — La Fête du Canada sera célébrée de façon spéciale à Coaticook cette fin de semaine.

Selon M. Pierre Tremblay, publiciste du Comité Canada qui organise les festivités à Coaticook, tout a été mis en place pour souligner le 1er juillet. Le comité organisateur a pu entre autre bénéficier d'une aide financière du gouvernement fédéral, par l'entremise du député François Gervin, pour l'organisation de ce week-end spécial.

Depuis quelques années, la Fête du Canada est l'occasion choisie pour tenir le Tournoi familial de balle lente, une des activités majeures en fin de semaine à Coaticook. Ce tournoi, qui en est à sa 10e édition, a débuté hier soir et doit se poursuivre jusqu'à la présentation des finales demain.

Diverses activités sont également prévues durant ce week-end en hommage à l'anniversaire du pays.

Ainsi, ce soir, un spectacle de pièces pyrotechniques (feux d'ar-

tifice) sera présenté au parc municipal à la tombée de la nuit. Etant donné son emplacement, ce spectacle pourra être visible de plusieurs points différents de la Ville.

Demain, à 14h30 au Stade municipal, une cérémonie spéciale commémorera, en plus des 10 ans du Tournoi familial de Coaticook, la Fête du Canada. La Gendarmerie Royale, les Chevaliers de Colomb de Coaticook, la troupe de majorettes locale, le Corps de Cadets, des dignitaires de la région et des figurants locaux seront présents lors de cette cérémonie, où l'on effectuera notamment le salut au drapeau.

L'événement majeur de ces festivités se déroulera demain soir, alors qu'un grand Jamboree County clôturera cette fin de semaine. Le tout se tiendra au Centre récréatif de Coaticook, à partir de 19h30. Organisée en collaboration avec la station de radio locale CFIN-FM, cette soirée réunira 5 groupes country de la région autour de la chanteuse invitée Debbie Drummond.

Le petit GÉANT de l'AUTO

à COOKSHIRE VOUS PRÉSENTE SA
GRANDE VENTE LIQUIDATION DE

DEMO 1985
prêts pour livraison immédiate.



Informez-vous auprès de l'un de nos représentants:
Rosaire Delisle
Pierre-André Dupuis

BUICK RIVIERA, 10,500 km. Complètement équipé.
BUICK ELECTRA Park Avenue, bleu, 4 portes, complètement équipé, 12,000 km.
PONTIAC BONNEVILLE, moteur V-8, 305, air climatisé, 5600 km.
PONTIAC 6000 LE, tout équipé, 5500 km.

PONTIAC 6000 LE familiale, 13,500 km.
PONTIAC ACADIAN, 7300 km.
PONTIAC 2000 LE, 4 portes, 11,000 km.
BUICK SKYHAWK, 4 portes, 7500 km.
BUICK SKYLARK, 4 portes, 5000 km.
BUICK CENTURY LTD, 4 portes, tout équipé, 8500 km.

A 15 minutes de Sherbrooke

COOKSHIRE AUTOMOBILE
Ltée



505 Principale, Cookshire
875-3346

PROGRAMMATION de la SEMAINE INTENSIVE du CENTENAIRE de LAC-MÉGANTIC



Jusqu'au 7 juillet 1985

SPECTACLES DES FÊTES DU

Centenaire
LAC-MÉGANTIC

LUNDI 1er JUILLET — FAMILLE — JOUR 4
Kermesse et manèges
Pique-nique au Parc des Vétérans
Jeux en famille, sports en famille
Course de bolles à savon à la polyvalente Montignac (coll. Club Lions de Lac-Mégantic)
Hélicoptères
Visites industrielles
Capitaine Cap
Village d'Antan
Exposition de photos anciennes
Compétition Voiles Tazar, Club Baie des Sabies
"LA CENTENAIRE"
EN SOIRÉE
Animation dans la grande tente (orchestre ou disco)
Parade aux flambeaux dans les rues de la ville
Programme de lutte au Ctre Mgr Bonin
MARDI 2 JUILLET — ANCIENS — JOUR 5
Village d'Antan
Exposition de photos anciennes
Kermesse et manèges
REGROUPEMENT REGIONAL DES GENS DU 3e AGE
13h00 Cocktail
14h00 Animation sous la grande tente
15h30 Souper sous la grande tente
19h30 LE RECITAL AIME MAJOR, à l'arène du Ctre Mgr Bonin (présenté par la maison Jacques et Frères Inc.)
MERCREDI 3 JUILLET — JEUNESSE — JOUR 6
Kermesse et manèges
Village d'Antan
Exposition de photos anciennes
EN APRES-MIDI
Tournoi golf du Centenaire, Club de Golf Lac-Mégantic
JOURNÉE DES ENFANTS
9h00 Clowns: maquillage et ballons au Parc des Vétérans
11h00 Pique-nique au Parc des Vétérans (Magicien KAZIM)
12h00 Animation au Parc des Vétérans (Magicien KAZIM)
13h00 Films: "Le Babé Schtroumpf" et "La guerre des tuques"
14h30 "LES SATELLIOPETTES" sous la grande tente (présenté par Marché Provigo et Restaurant B.B. Gurb)
15h30 Animation au Parc des Vétérans
16h00 collation et distribution de ballons
Le magicien KAZIM dans le parc des Vétérans
EN SOIRÉE
20h00 BINGO MONSTRE, à l'arène présentée par: (Canadian Tire, Marché Métro Alain et Valiquette, Pharmacie Claude Charron, et le Magasin Continental)
21h00 SOIRÉE DISCO pour les mineurs: Groupe "Le Show" sous la grande tente

Soirée Bavaroise avec HANS STUMPF

présentée par Constructions Cloutier et Fils Inc. et Les Portes Centenaire Ltée
SAMEDI 29 JUIN, 21h00 Guichet: 5\$

FERNAND GIGNAC ET LE BALL ROOM ORCHESTRA

présentés par les Caisses Populaires Ste-Agnès et Notre-Dame de Fatima
DIMANCHE 30 JUIN, 20h30 Pré-vente: 10\$ Guichet: 12\$

Récital AIMÉ MAJOR

présenté par la Maison Jacques et Frères Inc.
MARDI 2 JUILLET, 21h00 Guichet: 5\$

Les SATELLIOPETTES LE MAGICIEN "KAZIM"

MERCREDI 3 JUILLET PARC DES VETERANS

Gala des Personnalités avec LE PÈRE GÉDÉON

présenté par le Garage F.R. Dallaire inc.
VENDREDI 5 JUILLET, 21h30 Guichet: 5\$

EDITH BUTLER

présentée par Dist. Pierre Bédard Inc. et Brevages Mégantic Ltée
SAMEDI 6 JUILLET, 21h30 Pré-vente: 10\$ Guichet: 12\$



MAGICIEN KAZIM



EDITH BUTLER



Fernand Gignac



Les Satelliopettes



Père Gédéon

Les syndiqués de la Dominion Textile de Magog votent la désaffiliation de la CSD

par Gilles Pelloille

MAGOG — Par une très forte majorité des votes exprimés, les membres du Syndicat catholique des ouvriers du textile de Magog (SCOTM), qui regroupe les employés de la Dominion Textile, ont décidé de se désaffilier de la Confédération des syndicats démocratiques (CSD) et de la Fédération canadienne du textile.

"Nous avons versé 747 027 \$ de cotisation en quatre ans à ces deux organismes, et nous aurions un million de dollars aujourd'hui, si nous

avions administré cet argent nous-mêmes" a déclaré M. Henri Trudel, président du syndicat de Magog. "Les membres ont décidé que

nous disposions de toutes les ressources nécessaires à Magog pour faire marcher notre syndicat et voir à nos affaires sans affiliation" de poursuivre M. Trudel.

Il a constaté de plus que les syndiqués de Magog attendaient depuis longtemps de se prononcer sur le sujet de l'affiliation, et que les hausses des cotisations demandées par les fédérations ont provoqué la cassure. "Nous versions 6 \$ par mois à la Fédération canadienne du

textile et 11.60 \$ à la CSD, et on voulait augmenter ces montants. A partir de maintenant, tout cet argent va rester à Magog, et profiter directement à nos syndiqués", indique le président qui ne cachait pas sa satisfaction: "C'est une grande victoire pour nous tous, et je remercie les membres qui ont travaillé à obtenir ce résultat. Les employés envisagent de créer un fonds de secours en plus de gérer eux-mêmes les cotisa-



Henri Trudel

tions. Selon M. Trudel, les employés de la Dominion Textile de Magog seront aussi bien, sinon mieux protégés qu'ils l'étaient jusque là, car le syndicat de Magog dispose de tout le personnel compétent sur place.

La majorité absolue des 1 044 membres qui avaient le droit de vote était nécessaire pour que la désaffiliation soit effective. Le résultat du scrutin indique que 707 votants se sont prononcés en faveur de la désaffiliation, soit 68% du total des membres et 73% des votes exprimés. Par ailleurs, 47 voix étaient contre le projet, et quatre bulletins étaient nuls. En tout, 759 membres du syndicat se sont déplacés pour participer au référendum au cours de trois derniers jours.

MRC du Granit: projet de schéma d'aménagement adopté

LAC MEGANTIC (RV) — Les membres de la MRC du Granit ont adopté un projet de schéma d'aménagement comportant six grands thèmes, l'agriculture, la forêt, l'industrie, l'implantation humaine, le transport et le récréo-touristique, devant servir à l'élaboration de la proposition finale.

Au plan de l'agriculture, le projet prévoit que les agriculteurs seront consultés lors de modifications à la zone verte requises pour les périmètres d'urbanisation. Les nouvelles activités agricoles intensives, comme l'élevage sans sol, ne pourront être situées qu'à une certaine distance des lacs, marécages et de la zone touristique du Mont Mégantic.

L'industrie de la forêt devra préserver le milieu et utiliser des méthodes d'exploitation compatibles avec la vocation de divers secteurs; on devra prévoir également des méthodes pour protéger la faune. Un écran boisé pourrait être aménagé autour du Mont Mégantic et aux abords des routes numérotées longeant les lacs Aylmer, St-François et Mégantic, afin d'éviter des coupes à blanc. Le reboisement

sera par ailleurs favorisé. Au chapitre de l'industrie, il est suggéré que les entreprises situées en dehors des périmètres d'urbanisation puissent s'agrandir sur une superficie supérieure à un hectare en zone verte, si nécessaire.

Implantation humaine

Pour l'implantation humaine en milieu rural, la construction sera guidée par les règlements municipaux et respectera la zone verte. Les périmètres d'urbanisation seront définis en tenant compte des règlements municipaux et des services en place, ainsi que des contraintes du milieu. La zone verte sera renforcée dans certains cas pour permettre la rentabilisation des services, l'expansion industrielle, etc... On propose aussi de déterminer des normes d'implantation particulières dans les zones d'inondation ou sujettes aux glissements de terrain.

Pour le transport, les responsables souhaitent identifier les besoins pour la réfection et la construction de routes, compléter et

améliorer les routes d'accès aux villages, notamment l'amélioration des principales routes servant au transport des produits industriels et agricoles, et des routes d'accès aux attraits touristiques importants. Ils prévoient identifier l'aéroport de Lac Mégantic comme infrastructure à vocation régionale. On suggère par ailleurs des projets d'autoroutes: le corridor de l'atlantique, Sherbrooke-Frédéricton et Sherbrooke-Québec par la Beauce.

Récréation et tourisme

Au plan récréo-touristique, les responsables notent la nécessité de respecter la très grande fragilité des lacs dans les lieux de villégiature, notamment en maintenant une bande naturelle de protection le long des rives et en respectant des normes d'implantation tenant compte de la proximité des lacs et cours d'eau.

Pour les sites naturels, il est prévu de préserver et mettre en valeur, entre autre, le Mont Mégantic, le territoire de la ZEC, et du parc Frontenac, en plus de conserver les marécages à potentiel fau-

niques reconnus et de protéger les ravages de chevreuils à St-Robert, Risborough, St-Romain et au grand marais de Courcelles.

Au niveau des équipements touristiques, divers points sont identifiés: les lacs Aylmer, Mégantic, St-François, Aux Araignées, Drolet, Trois Mille, rivière Chaudière et Samson, voies désaffectées du Québec Central, club de golf, les chutes de la rivière aux Bleuets et une suggestion portant sur la création d'une ferme modèle dans la MRC.

Divers attraits sont retenus au plan du patrimoine, dont le moulin Bernier, le fourgon de queue de Courcelles, la maison du Granit, le Moulin Legendre de Stornoway, la chapelle St-Joseph à Val Racine, l'église presbytérienne Bethany de Milan, la croix de chemin et le calvaire de Courcelles, etc...

Selon le préfet, Léon Ducharme, c'est en décembre prochain que la proposition d'aménagement finale, qui brosera le tableau de ce que devrait être le développement régional, sera présentée. Après ce dépôt, la proposition sera soumise aux différents ministères concernés pour connaître leur opinion.

Shermag: le travail se poursuit à la division de Scotstown

SCOTSTOWN (MM) — Contrairement à leurs confrères de Lennoxville, les employés de Shermag, division de Scotstown, sont toujours au travail ne rien ne laisse présager, du moins pour le moment, un quelconque débrayage.

Selon Pierre Gauthier, président du syndicat à la division de Scotstown, les employés ont décidé de maintenir leur position et de demeurer au travail, malgré le mandat de grève obtenu par l'exécutif syndical il y a quelques semaines.

"Lors de la réunion d'information que nous avons tenue, il n'a pas été question de la grève. Ce point n'était même pas à l'ordre du jour et nous n'en n'avons pas discuté", de confier M. Gauthier.

De l'avis du président du syndicat, aucune rencontre n'a été tenue avec la direction de Shermag de-

puis que les dernières offres patronales ont été rejetées à la division de Scotstown, qui compte 25 employés.

"Il n'y a eu aucun développement depuis les derniers jours. Nous n'avons pas eu de rencontre avec la compagnie et rien n'est encore prévu."

Que ce soit à Scotstown et à Lennoxville, les dernières offres patronales ont été rejetées dans un fort pourcentage. La direction de Shermag offre, dans les deux cas, des augmentations salariales de 0.50 \$ l'heure, alors que les employés réclament un dollar d'augmentation.

A Lennoxville, les piquets de grève sont toujours dressés devant l'usine où les opérations sont paralysées depuis deux semaines. Dans cet autre cas, aucun développement nouveau n'a marqué le litige ces jours derniers.

Colloque des échanges sur les Études canadiennes: une expérience profitable pour Stéphane Bruneau

WINDSOR — C'est un étudiant de la polyvalente Le Tourneol, à Windsor, Stéphane Bruneau, qui a représenté l'Estrie à l'occasion du colloque annuel des échanges sur les Études canadiennes qui se tenait en avril dernier, à Edmonton.

L'étudiant du secondaire V faisait partie d'une délégation de 20 jeunes Québécois. Le colloque d'Edmonton réunissait près de 450 délégués venus de toutes les régions du Canada.

Le but de ce colloque annuel n'est pas de faire le point à savoir quelle région canadienne est pourvue du meilleur système d'éducation, mais plutôt d'échanger sur différents points de vue. Le thème, cette année, était le multiculturalisme. "Mais les échanges ont porté beaucoup plus sur le biculturalisme. Ce qui n'a pas manqué de froisser certains représentants d'autres ethnies", souligne l'étudiant de 17 ans, qui a apprécié au plus haut point son expérience.

"L'expérience est très profitable et très intéressante. Je conseille à ceux à qui l'occasion se présentera de ne pas rater cette chance", de dire celui qui a beaucoup aimé la semaine de préparation à Québec et à Montréal. Les étudiants québécois étaient les seuls à profiter d'une semaine préparatoire avant la tenue du colloque.

Stéphane, qui orientera ses études au niveau collégial vers les sciences pures, a toujours obtenu d'excellents résultats académiques. Cette année il a maintenu une moyenne générale de 86 pour cent. Les mathématiques, à son niveau, ne présente que très peu de secret pour Stéphane Bruneau. Ses résultats dans cette "matière" frisent la perfection.

Conférences, séminaires, banquets, panels, ateliers et autres activités étaient au programme lors du séjour dans la métropole albertaine. "Les conférenciers étaient intéressants. C'est lors des séminaires et des ateliers qu'on sentait, au début surtout, une friction entre anglophones et francophones", se rappelle Stéphane Bruneau.

Le jeune étudiant souligne enfin que la dualité canadienne ne se retrouve pas seulement dans la tête des idéalistes mais qu'elle existe vraiment. "Il y a des différences, c'est vrai, raconte-t-il, mais il y a pire encore. Les gens vivant dans les autres provinces, sauf peut-être le Nouveau-Brunswick, ont pour la plupart une vision erronée de notre province. Beaucoup de gens pensent encore qu'il est impossible d'entendre parler une autre langue que le français au Québec. C'est pourquoi les colloques de ce genre peuvent être profitables à tous."

Richmond en bref...

RICHMOND (GM) — La ville de Richmond accepte le protocole d'entente soumis par la Société d'Habitation du Québec pour l'inspection des bâtiments, par la municipalité, dans le cadre du programme d'encouragement québécois à la restauration résidentielle (Equerre).

La demande de permis soumise par M. Gilles Bouchard pour un commerce d'entretien de bûches a été transmise au Comité plénier pour études.

Le conseil appuie en principe le Comité d'implantation d'une cafétéria à l'école primaire "Le Tremplin" de Richmond afin de rendre ce service opérationnel en septembre 1985.

La ville autorise les étudiants sans travail de la région de Richmond à vendre des barres de chocolat dans les rues de la municipalité du 27 juin au 20 juillet afin qu'ils puissent amasser de l'argent durant la période estivale.

Le secrétaire-trésorier avisera tous les propriétaires où se font des travaux d'aqueduc présentement, de vérifier la mise à la terre de leur réseau électrique à l'extérieur de leur bâtiment. La tuyauterie souterraine de la municipalité est remplacée par un conduit en plastique qui n'est plus conducteur d'électricité.

La ville autorise Bell Canada à procéder au déplacement d'un poteau, situé au coin sud-est de l'intersection des rues Collège et Craig et que les frais dudit déplacement seront assurés par la Ville.

Le conseil accepte de recevoir les responsables du projet "La France pour mieux se connaître" qui a mis sur pied l'échange d'un groupe de jeunes Français de Le Raincy avec des étudiants de l'école Le Tremplin de Richmond, lors d'une prochaine assemblée du conseil.

FRAISIÈRE ST-FRANÇOIS

- * QUALITE, QUANTITE
- * STATIONNEMENT
- * CONTENANTS DISPONIBLES
- * CHAMPS BIEN ENTRETENUS
- * SERVICE AMICAL ET COURTOIS
- * OUVERTURE 7H. A.M.

Jusqu'à la noirceur

Téléphonez 1 heure à l'avance pour fraises cueillies.

Informations:

845-3839

328, rue de l'Eglise est

ST-FRANÇOIS-XAVIER DE BROMPTON

F. FRAPPIER, G. MÉNARD, prop.

Le temps est aux vacances.

Nepas déranger.

Auberge des Gouverneurs

Pour réservations (sans frais) ou renseignements: 1-800-463-2820

QUÉBEC • SAINTE-FOY • TROIS-RIVIÈRES • CHICOUTIMI • RIMOUSKI

SEPT-ÎLES • MATANE • SHERBROOKE • JOLIETTE • GATINEAU • VAL-D'OR

IL est grand temps de vous

PROTEGER

NE RESTEZ PLUS INSENSIBLE AUX REALITES DE LA VIE

VOUS

vandalismes

VOUS

feux

viols

SERVICE de PREVENTION 2000

A LA SOLUTION À VOS PROBLÈMES

Chez nous, rien ne l'emporte sur la fiabilité et nos systèmes d'alarme le démontrent bien.

TEL- 819-569-2484

ESTIMATION GRATUITE

Residentiel-Appartement-Commercial-Ferme-

A CONSERVER

RÉDUCTION DE 5%

sur présentation de cette annonce.

VOUS AUREZ BESOIN DE BETON POUR VOS PROJETS DE

- CONSTRUCTION
- PATIO, GALERIE
- TROTTOIR, REMISE
- PLANCHER DE SOUS-SOL
- BATIMENT DE FERME

NOUVEAU...

BÉTON FRAIS, MÉLANGÉ SUR PLACE

Nous livrons toute quantité:

- aucune perte (vous payez ce que vous utilisez)
- un compteur indique la quantité livrée
- ouvert 6 jours et soirs du lundi au samedi et fêtes.

BÉTON MOBILE

ST-FRANÇOIS

GUY & MADELINE CORRIVEAU 1989

845-2043

187 PRINCIPALE

ST-FRANÇOIS-XAVIER DE BROMPTON QM

Guy & Madeleine Corriveau

(819) 845-2043

Regroupement des mines d'amiante confirmé

par Pierre Sévigny

THETFORD-MINES - Tel qu'annoncé par La Tribune le 12 juin dernier, le ministre de l'Energie et des Ressources, Jean-Guy Rodrigue, a confirmé hier à Thetford-Mines la conclusion d'une entente visant le regroupement des deux filiales minières de la Société nationale de l'amiante (SNA) avec la compagnie Lac d'Amiante du Québec (LAQ) Ltée et la firme Campbell Resources Inc. au sein d'une nouvelle société en commandite qui aura à gérer l'exploitation de toutes les installations concernées.

La gérance de ce nouveau consortium sera confiée à un conseil d'administration composé de quatre représentants de LAQ, 3 de la Société Asbestos Ltée (SAL) et des Mines d'Amiante Bell Ltée, un de Campbell et un autre devant être choisi par tous les partenaires.

En conférence de presse, le ministre Rodrigue a déclaré qu'il était faux de prétendre que LAQ contrôlerait la nouvelle société en com-

mandite. Selon lui, la structure du C.A. fait en sorte qu'aucun des partenaires ne détient le contrôle effectif. En outre, le mémoire d'intention prévoit que toutes les décisions importantes devront obtenir le consensus de toutes les parties impliquées. Pour sa part, le président de LAQ, Jean Dupéré, a tenu à préciser que Campbell Resources n'avait aucun lien avec la maison-mère américaine de LAQ, ASARCO. Cette société d'investissement

est canadienne et la Caisse de dépôt et de placement détient plus de 10 pour cent de ses actifs. Campbell est propriétaire des gisements exploités par LAQ en vertu d'une entente à long terme et c'est ce qui explique son implication dans le nouveau consortium.

M. Rodrigue a reconnu le fait que le gouvernement du Québec serait minoritaire dans la nouvelle société, mais soutient que cet aspect n'est pas important dans le dossier qui vise un seul objectif, consolider l'industrie de l'amiante.

Les partenaires devront investir le fonds de roulement nécessaire pour l'exploitation et s'engager à le renflouer advenant qu'il baisse sous le niveau requis par l'exploitation. Les montants d'investissements seront précisés avec la conclusion du plan d'exploitation qui devrait être soumis à l'approbation des conseils d'administration des entreprises

concernées au cours des prochains mois. A cet effet, le ministre du MER a confirmé l'implication financière du gouvernement dans le projet. Il a refusé de dévoiler les montants éventuels qui seront injectés, si ce n'est que la participation gouvernementale sera inférieure à celle des autres partenaires. Certains propos émis laissent croire que le montant sera inférieur à 60 millions \$.

Les employés du consortium Bell-LAQ-SAL et Campbell deviendront employés de la nouvelle société et toutes les conventions collectives actuellement en vigueur seront respectées. Quant aux éventuelles répercussions sur l'emploi dans la région, M. Rodrigue a soutenu que dans le meilleur des cas, il ne pouvait promettre la sauvegarde de tous les emplois actuels. "Nous allons essayer d'en préserver le plus possible."



(Photo La Tribune par Pierre Sévigny)

Le ministre Jean-Guy Rodrigue de l'Energie et des Ressources a confirmé la formation d'un regroupement minier dans la région de Thetford-Mines.

SNA très présente dans la nouvelle société

THETFORD-MINES (PS) - La Société nationale de l'amiante (SNA) demeurera très présente dans le secteur de l'exploitation minière d'amiante et sera même un partenaire majeur au sein de la nouvelle société en commandite qui regroupera ses deux filiales minières, la compagnie Lac d'Amiante

du Québec (LAQ) Ltée et Campbell Resources Inc.

C'est ce qu'a précisé hier à Thetford-Mines le ministre de l'Energie et des Ressources, Jean-Guy Rodrigue, lors de la conférence de presse visant à annoncer officiellement la signature d'un mémoire d'entente

prévoyant le regroupement des entreprises minières.

Le ministre a même profité de la circonstance pour annoncer le prolongement des mandats de MM. Jacques Lachance et Jacques Paquin, respectivement à titre de président et directeur général de la SNA et président du Conseil d'ad-

ministration de la SNA. Selon lui, ces deux dirigeants de la Société d'Etat sont en grande partie responsables de la bonne conduite du dossier qui a connu son aboutissement jeudi.

D'autre part, M. Rodrigue a été invité à commenter l'absence des sociétés Johns Manville d'Asbestos et de Carey Canada d'East-Broughton au sein du nouveau consortium. D'une part, il a soutenu que les dirigeants de JM n'avaient démontré que très peu d'intérêt au projet, bien que la porte soit toujours ouverte pour des discussions futures. Quant à la Carey, il a reconnu le fait que ses dirigeants n'ont jamais été approchés au cours des récentes discussions.

Avant la conférence de presse d'hier après-midi, le ministre Rodrigue avait rencontré les dirigeants municipaux de la région, les représentants syndicaux et les membres des comités de gestion des compagnies concernées. Les deux premiers groupes avaient déjà demandé d'être consultés avant la conclusion d'une entente sur le dossier. A cet effet, M. Rodrigue a soutenu qu'il ne pouvait le faire avant de posséder un cadre donné, comme c'est maintenant le cas. Ainsi, les instances syndicales impliquées auront maintenant l'occasion de réagir quant au plan d'exploitation que la société en commandite entend préparer au cours des prochains mois.

Pour M. Rodrigue, la formation du nouveau consortium ne constitue pas un constat d'échec pour le gouvernement du Québec quant à son implication dans le secteur de l'extraction minière d'amiante. Il soutient que la conclusion de ce dossier a été rendue nécessaire, en raison de la détérioration de la situation de l'industrie de l'amiante. Il appert que les analyses ont démontré que le regroupement et la rationalisation des deux filiales minières de la SNA n'auraient pas permis d'atteindre le niveau de rentabilité requis.

C'est ce qui explique l'implication de LAQ dans le dossier qui, maintenant, devra être ratifié par le gouvernement. Cette nouvelle association devrait permettre l'atteinte des deux objectifs fondamentaux, soit la sauvegarde de l'industrie et des emplois. La société en commandite s'occupera de la gestion des actifs, de l'exploitation, des ventes et du marketing.



(Photo La Tribune par Pierre Sévigny)

Le président de LAQ, Jean Dupéré, ainsi que les dirigeants de la SNA, Jacques Lachance et Jacques Paquin, ont assisté à la conférence de

presse annonçant le regroupement des sociétés minières de la région de Thetford-Mines.



(Photo La Tribune par Pierre Sévigny)

Etaient également présents à la conférence de presse du ministre Jean-Guy Rodrigue, le sous-ministre à l'Energie et des Ressources Michel

Audet, et les présidents des compagnies SAL et Bell, Marcel Dorais et Marcel DeRouin.

A tous les propriétaires de véhicules Renault

Un excellent service vous est offert pour l'entretien et la réparation de votre Renault.

Futurs propriétaires de voitures Renault, venez rencontrer nos conseillers pour des prix compétitifs et notre choix de modèles variés. Nous acceptons les échanges!

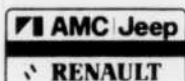
Tous les modèles Renault garantis 5 ans, 80,000 km plus.

Essayez les nouvelles Cherokee "2x4" et "4x4"

- Choix de modèles 4 portes.



Les Automobiles GRO-LO INC.



614, Craig est, RICHMOND

(819) 826-5955

Windsor: (819) 845-3442

119132

A.L. TÈLE PHOTO

124, Wellington nord, Sherbrooke, Place Wellington
562-8744

Dépôt: Olympus, Pentax, Nikon, Minolta, Canon, Sigma, Kiron, Vivitar, Tamron, Bushnell, Sunpack, Yashica Contact, Fotima, Kodak, Fuji, Mamiya, Cokin, Durst, Seseler, Ilford, etc.

OBJECTIFS SIGMA
A partir de
99⁹⁵
Garantie 3 ans

20% DE RABAIS
sur
FILTRES COKIN et SACS FOTIMA
(Garantie 5 ans)

SUNPACK
à partir de
24⁹⁵
Disponible pour toutes marques d'appareils photos.

MAMIYA
Venez admirer le moyen format à des prix défiant toute compétition.

COURS DE PHOTO GRATUIT
sur cassette vidéo avec l'achat d'un de ces articles!

Service de réparation et de vérification d'appareils photos et accessoires.

FILM GRATUIT avec développement de pellicule photo et doublez vos photos!

KAWASAKI KAWASAKI

SPECIAL BALANCE D'INVENTAIRE MODELES 1984 A VALCOURT

Les KAWASAKI '84 flamblant neuves

LTD 550-84

Rég.: 3549\$

Pour vous à

2399\$



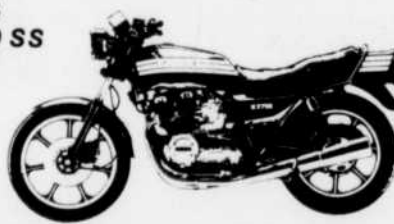
Economisez 1069\$

Kawasaki KZ 750 SS

Rég.: 3919\$

MAINTENANT

2850\$



Hâtez-vous... la liquidation à prix coupés bat son plein et les quantités sont limitées.

Venez voir nos 750 LTD '84, 550 LTD '84 et des modèles LTD '85 en vente

EN VENTE À PRIX COUPÉS



Moteur cylindré (cc) 182
Transmission
Freins: avant arrière
Poids à vide kg (lb)
Couleur
Démarreur

4 temps, SACT
182
5 vitesses et marche arrière
Aucun
Tambour
151 (333)
Ebène ou rouge
Electrique et manuel

GPZ 750 '85

Rég.: 4599\$

EN VENTE A

3700\$



- Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00
- Le samedi de 9h00 à 15h00
- On a agrandi nos locaux pour mieux vous servir

PARTII!

Kawasaki
ATTEIGNANT ENFIN LA LIMITE.

MOTOCYCLETTE SAJU
ENR.

(514) 532-4509
VALCOURT
5535, Champs Fleurs
Alain Racicot, prop.

CONCESSIONNAIRE
Kawasaki
Vente de pièces et service

Il SAJU de passer nous voir

Négociations au point mort chez Ventilateur Victoria

VICTORIAVILLE (MC) - Les négociations dans le conflit à Ventilateur Victoria de Victoriaville sont tombées au point mort.

La rencontre de jeudi soir, la première depuis deux semaines, n'a duré qu'une heure et n'a absolument rien donné, a révélé, hier, le président du syndi-

avons à nouveau exposé la situation et rappelé que les dernières offres étaient finales". "Nous n'avons mené aucun effort pour démontrer que la com-

diqués continuent de harceler les employés-cadre pour qu'ils cessent de rentrer au travail.

Enfin, le président de l'entreprise, M. Gaston Lemire, a affirmé qu'il fermera l'usine si le conflit persiste jusqu'en 1986.



(Photo La Tribune par Maurice Cloutier)

Une tête de cochon a été installée au mannequin personnifiant la directrice générale.

cat, M. Jean-Marie Dion.

Ce dernier est très déçu de la tournure des événements, car il misait sur cette rencontre pour un déblocage sur les clauses en litige. Pire encore, l'autre séance de négociation fixée au 2 juillet a été annulée. Les 70 employés sont en lock-out depuis le 22 mai.

"Nous avons essayé sans succès de discuter. Ils veulent faire sauter nos clauses sur le plancher d'emploi et un nombre de semaines de travail garanti lors d'un rappel", a-t-il ajouté.

De son côté, la directrice générale de l'entreprise, Mme Jeanne Taschereau, a déclaré, au nom de la direction, que la dernière rencontre n'a pas été totalement négative. "Nous

pagnie n'était pas capable d'accepter des clauses comme le plancher d'emploi et les 16 semaines de travail garanties lors d'un rappel." L'abandon de ces clauses est essentiel à la poursuite des pourparlers, a-t-elle précisé.

"Nous espérons recevoir une contre-proposition globale de la part du syndicat." Indiquant que la prochaine rencontre est fixée au 22 juillet, Mme Taschereau a admis que la présente saison de production est fortement compromise.

Pendant la dernière semaine, un camion de matières premières est entré dans l'usine, pour permettre aux employés-cadre de poursuivre tant bien que mal la production. Pendant ce temps, les syn-

Le directeur des Métallos riposte à la déclaration de Bélanger

par Pierre Sévigny

THETFORD-MINES (PS) - C'est avec une grande surprise que le directeur provincial des Métallos, Clément Godbout, a pris connaissance de la violente déclaration fai-

te récemment par le président du syndicat CSN des employés à l'heure de la Société Asbestos Ltée, Clément Bélanger, à l'effet qu'il n'avait pas à se prétendre le défenseur

de l'amiante à la Conférence internationale du travail du fait que la centrale syndicale AFL-CIO prônait encore le bannissement total de l'amiante.

De retour de cette 71e session organisée par le Bureau international du travail (BIT), M. Godbout avoue ne pas comprendre l'intervention de M. Bélanger qu'il qualifie d'épouvantable et truffée de faussetés. "Peu importe les pires inconvénients vécus par M. Bélanger à Thetford-Mines, il n'avait pas le droit de faire une telle déclaration, surtout au moment où le dossier était le plus chaud. Il était en train de tirer dans le canot."

M. Godbout précise qu'il était accompagné de M. Claude Rioux de la CSN à Genève et que ce dernier a paru fort embarrassé et malheureux de la déclaration.

CTC et pas AFL-CIO

Il s'explique difficilement la sortie de M. Bélanger surtout, dit-il, que ce dernier devrait savoir que

les Métallos du Québec et des autres provinces du Canada sont affiliés au CTC et non pas à l'AFL-CIO. "Contrairement à ce que prétend M. Bélanger, il n'y a donc aucun sou de nos syndicats qui garnit les coffres de l'AFL-CIO. Nous cotisons au CTC qui, incidemment, a très bien défendu le dossier de l'amiante à Genève."

M. Godbout reconnaît le fait que la position de l'AFL-CIO n'est pas de nature à faire progresser le dossier. Mais, il croit avoir réussi à faire admettre une partie du point de vue des Métallos quant à la nécessité d'utiliser sécuritairement l'amiante sur le plan international. En outre, M. Godbout souligne que les Métallos du Québec ont obtenu l'appui de la centrale au plan international.

De toute façon, le représentant provincial des Métallos entend communiquer avec M. Bélanger afin de situer le débat à un niveau supérieur que celui des allégeances syndicales. "C'est un peu trop mesquin."

Loi 3: pas d'impact sur l'intégration scolaire dans les Bois-Francs

VICTORIAVILLE (MC) - L'invalidation de la Loi 3 par le jugement Brossard n'a aucun impact sur l'intégration des commissions scolaires dans les Bois-Francs.

Cela s'explique par le fait que le dossier a été mené selon l'actuelle Loi sur l'instruction publique, a expliqué, hier, le directeur général de la commission scolaire intégrée de Victoriaville, M. Jean-Paul Croteau.

En fait, pour les commissions qui réalisent l'intégration en juillet 1985, comme c'est le cas dans

les Bois-Francs, la Loi 3 ne les concerne pas, sauf pour les élections.

Elections

En effet, selon la Loi 3 qui était en vigueur depuis le début de 1985, aucune élection n'a eu lieu au sein des commissions en juin dernier. Le mandat de ceux-ci a été prolongé jusqu'en 1986. M. Croteau croit maintenant que des élections seront nécessaires dans un délai de cinq semaines.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a adopté cette se-

RECHERCHÉE



Aidez Jos Bidon et Associé à retrouver Denise, celle qui connaît le secret de la "Labatt Bleue"

200 000\$
en prix et voyages

SOL-VAC TOURS

Participez au Concours «Après Denise»...

du 24 juin au 2 août, tout le Québec est invité à fournir des renseignements aux détectives Jos Bidon et son associé Arsène Lupien, pour retrouver Denise et le secret de la Labatt Bleue. Suivez leur enquête du lundi au vendredi, sur les ondes du poste de radio ci-dessous, et essayez de trouver la bonne réponse à la question du jour.

...Et courez la chance de gagner un voyage dans le Sud!!!

À l'émission Concours «Après Denise», tenue chaque après-midi de la semaine, la première personne qui téléphonerait au poste de radio avec la bonne réponse, gagnera une glacière Labatt Bleue. À chaque vendredi, on fera tirer parmi les cinq gagnants de la semaine un beau voyage pour deux dans le Sud (en tout, 126 voyages d'une semaine offerts à travers le Québec, comprenant le transport aérien et l'hôtel).

Tous les voyages sont une gracieuseté de SOL-VAC Tours Ltée, parce que les vacances, c'est SOL-VAC

Pour connaître les destinations et pour plus de détails, écoutez



Les règlements complets du concours «Après Denise» sont affichés à la station de radio participante et chez SOL-VAC Tours Ltée.



"Labatt Bleue"
la bière la plus vendue au Canada

...est bonne rare!

...en bref

Centre du Québec

• Nouveau directeur général

DRUMMONDVILLE - Après avoir agi durant sept ans comme directeur général du CRD-04, M. Michel Camirand a quitté son poste. Il a été remplacé par M. Claude Nadeau.

• Coordonnateur nommé

Le CRSSS-04 vient de désigner M. Gaétan Mercure comme coordonnateur de l'équipe de secteur de Drummondville. M. Mercure assurera l'intégration en une seule équipe des professionnels provenant du Centre de Services sociaux et du département de santé communautaire.

• Bal du chien-chaud

Pour la 19ième année consécutive, les Loisirs de Drummondville-Ouest organisent le bal du chien-chaud pour le jeudi 4 juillet de 17 heures à minuit. Le tout se déroulera au Parc Frigon.

Bois-Francs

• 15,000 \$ pour le PQ

VICTORIAVILLE - La campagne de financement du Parti québécois dans le comté d'Arthabaska a rapporté la somme de 15 000\$, a déclaré le président de la campagne Richard Dubois. L'objectif initial de 12 800\$ a donc été dépassé de 2 200\$.

• Exposition temporaire

ARTHABASKA - Jusqu'au 28 juillet prochain, le Musée Laurier d'Arthabaska expose des oeuvres de Ghislaine Verville, peintre-sculpteur, Johanne Gagnon, peintre, et Alain Robert, peintre environnementaliste.

• Voyage au mont Ham

VICTORIAVILLE - L'équipe du projet Relais, à Victoriaville, organise présentement un voyage au Mont Ham, à Ham-Nord, pour le 10 juillet. Le départ aura lieu à 10h00 à l'église St-Gabriel. Les inscriptions sont prises au sous-sol de cet édifice sur semaine, pendant l'après-midi. Pour d'autres informations, composez le 752-7353.

• Règlement chez Avanti

PLESSISVILLE - Les employés CSN des Vêtements Avanti de Plessisville viennent d'accepter les conditions d'un nouveau contrat de travail de deux ans, dans une proportion de 74%. Le déblocage des négociations est survenu après une légère amélioration des offres patronales. Après un gel des salaires pour la première année, les employés ont obtenu une hausse de 3% pour la deuxième année. Le dernier contrat était terminé depuis le 28 février.

• Procès repoussé

ARTHABASKA - Le procès des trois individus de la région de Plessisville, Jean Michel, Wellis Lagrois et Donald Fournier, accusés de séquestration et d'agression sexuelle sur une adolescente, a été repoussé pro forma au 13 août.

STUDIO VENTE DÉMÉNAGEMENT

Email semi-lustré d'intérieur à l'alkyde Blanc (139-110)
16,99\$
ou moins les 4 litres

Email semi-lustré d'intérieur au latex Blanc (179-110)
15,99\$
ou moins les 4 litres

Sous-couche pour email d'intérieur au latex Blanc (189-112)
15,99\$
ou moins les 4 litres



SICO

Teintage gratuit dans les 250 tons pastel du Sélecteur Décorama
se termine le 15 juillet 1985

DÉPOSITAIRES

Ferronnerie Idéale Inc. 533, King est, Sherbrooke, Qué. 567-7212	Quincaillerie Parent 1237, Belvédère sud, Sherbrooke 567-6944	Lumberland 235, Galt est, Sherbrooke	Décoration King 1303, King ouest, Sherbrooke, Qué. 563-3855
Quincaillerie Belmont 1947, Belvédère sud, Sherbrooke 821-2001	Quincaillerie J.A. Lowry 2, rue Cookshire, Sawyerville, Qué. 889-2233	Lumberland 5711, Boul. Bourque, Rock Forest, Qué. 563-0220	Chainé & Hould Inc. 38, rue Child Coaticook, Qué. 849-6371
Oscar Pagé 82, Grondin, East Angus, Qué. 832-4944	Windsor Electrique 53, Principale, Windsor, Qué. 845-2125	Lumberland R.R. 3 Coaticook, Qué. 849-2761	Matériaux de Construction P.Y.L. Inc. 6161, Principale, St-Félix de Kingsay, Qué. (819) 848-2332
Tapis Sévigny Inc. 295, 2e Ave. Weedon, Qué. (819) 877-2897	Ferronnerie Hamel Inc. 909, rue Ste-Thérèse, Drummondville, Qué. (819) 477-2000	Centre Commercial Wotton Inc. 675, rue St-Jean, Wottonville, Qué. (819) 828-2600	Lumberland 460, St-Patrice ouest Magog 843-3346
Lamontagne & Fils 579, rue Sherbrooke, Magog, Qué. 843-4274	Roger Grenier Inc. Avenue Pie X, C.P. 160, Arthabaska, Qué. (819) 357-8282	Robert Baril Enr. 82, St-Jean Baptiste, Victoriaville, Qué. (819) 752-2874	Meunerie Luc Cayer Inc. 394, rue Principale, L'Avenir, Qué. (819) 394-2433
J.P. Rhéaume Peinture Inc. 2101, Boul. St-Joseph, Drummondville, Qué. 472-5012	Brunelle Peinture Tapisserie 30, rue St-Laurent, Galerie Drummond, Drummondville	Décoration Magog 224, Principale ouest Magog, Qué. 843-1316	

Pétition réclamant la fermeture d'une maison de jeunes

DRUMMONDVILLE (GP) - Une cinquantaine de résidents du centre-ville viennent de signer une pétition réclamant la fermeture d'une maison de jeunes, établie dans leur quartier.

Les pétitionnaires, s'adressant à la Communauté des Soeurs de la Présentation, propriétaire de l'édifice, et à l'organisme communautaire La Source, locataire, réclament l'arrêt immédiat des activités de la maison du 211 Dorion, connue sous le nom de "Un toit pour toi".

Dans la pétition, de nombreux reproches sont faits aux jeunes qui vivent dans cet édifice, situé dans un secteur résidentiel. Pour les pétitionnaires, cette maison se veut un toit spécialement aménagé pour les jeunes en difficulté. Cependant, les premiers responsables du projet ont dû démissionner et ceux qui dirigent la maison, n'ont pas l'autorité nécessaire pour y faire régner l'ordre.

Pour les voisins, il est fréquent de voir du va-et-vient dans la maison toute la nuit, d'entendre des bruits et des grincements de pneus. Plus encore, certains jeunes frap-

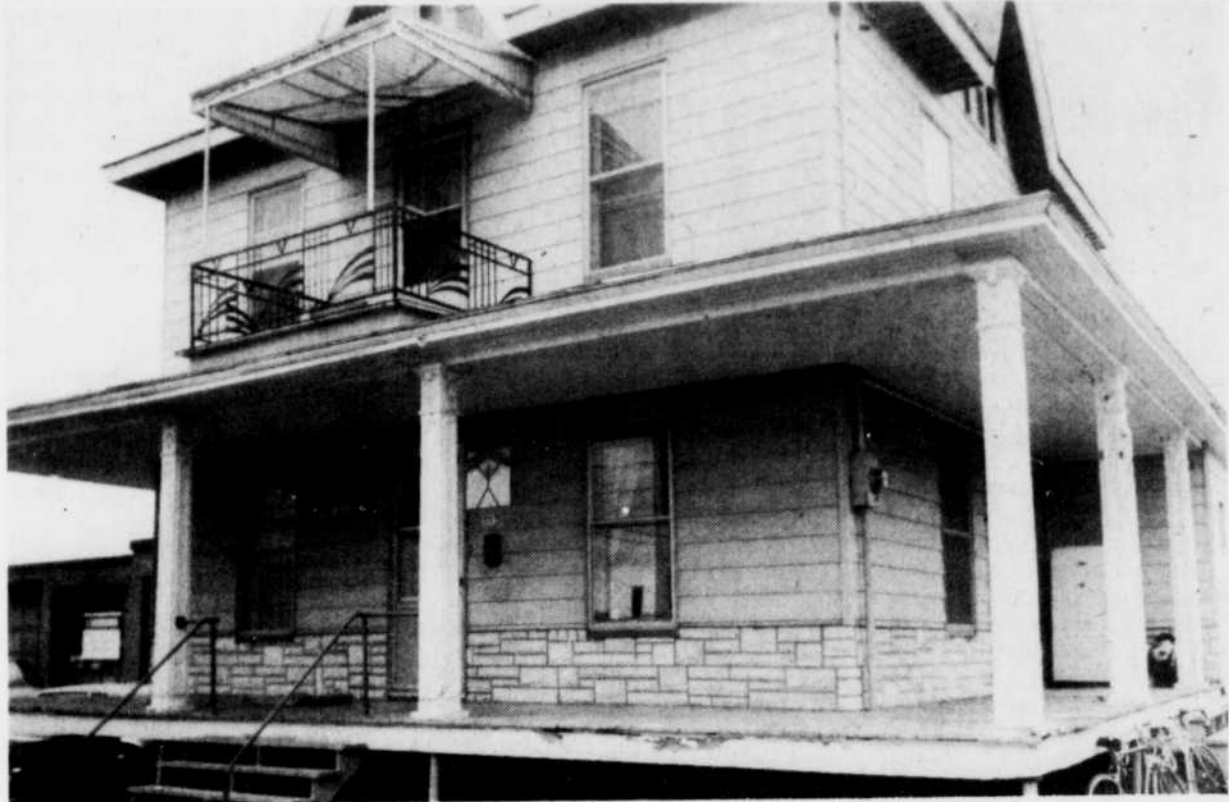
pent aux maisons voisines ou y entrent sans permission, passent sur des terrains privés pour se faire des raccourcis et même se prélassent à l'aise sur la pelouse des voisins. Finalement la cour et les environs de la maison sont souvent encombrés d'objets hétéroclites. Un voisin a même étayé ses dires

en enregistrant une cassette vidéo du va-et-vient visible à cette

maison depuis son domicile.

Selon les pétitionnaires, certaines jeunes mamans du voisinage n'osent plus laisser jouer leurs enfants dans leur cour. Les voisins reconnaissent qu'une telle maison peut

constituer un besoin essentiel pour les jeunes en difficulté: ils souhaitent que cette maison soit réinstallée dans un autre quartier, loin des voisins.



La maison du 211 Dorion, réservée à des jeunes en difficulté qui se cherchent un toit, devrait être fermée immédiatement, selon les voi-

sins qui se plaignent des agissements des pensionnaires de la maison.

(Photo La Tribune par Gerald Prince)

Décès d'un conseiller et départ du directeur général à Thetford

THETFORD-MINES (PS) - La corporation municipale de Thetford-Mines vient de subir deux chocs importants en l'espace de 24 heures alors qu'elle aura à combler deux postes majeurs, l'un en raison d'un décès inattendu et l'autre en raison d'un départ.

En effet, le conseiller Ronald Samson du district électoral Notre-Dame a succombé d'une sérieuse attaque cardiaque jeudi soir vers les 21h00 alors qu'il s'adonnait à son sport favori, le tennis. Cet ancien maître de poste à Thetford-Mines était une personnalité avantageusement connue dans le milieu, s'étant déjà fortement impliqué au sein des commissions scolaires. Son état de santé ne prévoyait aucunement une fin aussi rapide et M. Samson avait même postulé récemment pour devenir membre du Conseil d'administration du Conseil de presse du Québec.

Se disant consterné et bouleversé, le maire Marc Bergeron a précisé que la ville de Thetford-Mines venait de perdre un collaborateur apprécié de tous qui démontrait un grand intérêt pour l'administration municipale.

Agé de 57 ans, M. Samson siégeait au Conseil de ville depuis novembre 1975. Il avait été réélu en novembre 1983 de sorte que son mandat de quatre ans devra être comblé par un nouveau conseiller. A cet effet, la tenue

d'une élection complémentaire sera nécessaire.

Départ du directeur général

D'autre part, le directeur général de la ville, Jean-Luc Julien, vient d'être engagé par la ville de Trois-Rivières pour occuper la même fonction à compter du 19 août prochain. Il était à Thetford-Mines depuis février 1981. Il appert que M. Julien était le meilleur des 35 candidats en lice.

Pour le maire Bergeron, ce départ constitue une autre tuile qui nous tombe sur la tête. Je travaille avec lui depuis novembre 1983 et je trouve que c'est un homme extrêmement efficace, qui connaît son métier, qui a de l'entregent et qui peut dialoguer autant avec ses subalternes qu'avec ses supérieurs. Il est aussi un excellent négociateur et administrateur.

M. Bergeron souligne qu'il a répété la même chose aux membres du Comité de sélection de Trois-Rivières. "Je suis très déçu mais il faut comprendre M. Julien qui, à 38 ans, poursuit son plan de carrière. C'est un avancement pour lui et c'est normal."

Le maire de Thetford-Mines précise que le Conseil n'a pas l'intention d'ouvrir le poste, pour l'instant. "Nous allons examiner les différentes issues possibles avant de bouger."

Zonage: requête de Pierre Hamel rejetée

DRUMMONDVILLE (GP) - M. Pierre Hamel, administrateur de Hama Inc., a échoué hier sa tentative de faire échec au projet de construction d'un immeuble à bureaux de 2 millions \$, sur la rue St-Jean à Drummondville.

Dans un jugement de 12 pages, le juge Jean Frappier de la Cour Supérieure, rejette en effet la requête en injonction interlocutoire présentée par M. Hamel contre la ville de Drummondville à propos du règlement de zonage 1709 et contre les propriétaires du futur immeuble, Brodilaf Enr.

Dans son jugement, le juge Frappier soutient que M. Hamel n'a pas le droit à une injonction interlocutoire, en attendant que s'instruise l'action en cassation.

Pour le magistrat, M. Hamel n'a pas d'intérêt suffisant pour obtenir cette injonction puisque, même s'il est inscrit au rôle d'évaluation de la ville, le requérant n'est ni propriétaire, ni locataire, ni résident du secteur concerné par le règlement 1709 ou doit se construire l'édifice à bureaux (près de l'intersection St-Jean et St-Joseph). La compagnie Hama non plus.

Selon le juge, M. Hamel n'a pas établi que l'émission du permis de

construction pouvait causer un préjudice aux contribuables de la zone en litige. Au contraire, il ressort, dit le juge, "que la réalisation du projet, évalué à deux millions \$, serait nettement profitable à l'ensemble des contribuables et aux résidents des zones litigieuses".

Pour le juge, le seul intérêt de M. Hamel "est de tenter d'éliminer un concurrent en empêchant la réalisation du projet" de Brodilaf, ce qui faciliterait la conclusion d'un bail pour les bureaux fédéraux d'Emploi-Canada au profit de Hama Inc.

Mais il y a beaucoup plus, dit le juge: "Le requérant n'a pas l'intérêt suffisant à se pourvoir en injonction pour empêcher l'émission d'un permis de construction, tout comme il n'aurait pas l'intérêt suffisant pour en demander la démolition en vertu de la loi".

Même si M. Hamel avait établi son intérêt, le juge soutient qu'il ne peut plaider pour autrui et revendiquer pour lui certains préjudices que pouvait causer à la compagnie Hama la construction du projet de Brodilaf.

En conclusion, le juge rejette la requête en injonction, le tout avec dépens.

La Fête du Canada célébrée à Drummondville

DRUMMONDVILLE (GP) - La Fête du Canada sera célébrée à Drummondville de 18 heures à minuit le premier juillet.

L'organisation en a été confiée à M. Louis Savoie qui a révélé hier la liste des activités qui se tiendront au Parc St-Thérèse. Un souper à prix modique sera servi, comprenant hot-dogs, frites et boisson gazeuse.

Des clowns et amuseurs publics

seront présents sur les lieux pour amuser les enfants. A 20 heures, l'Ensemble folklorique Mackinaw présentera un spectacle. Le député fédéral Jean-Guy Guilbault s'adressera ensuite à la population et soulignera le nom de jeunes Drummondvillois en tant que Canadiens émérites.

Le député et M. Savoie allumeront ensuite un feu de joie et la soirée se poursuivra au son d'un orchestre.

Retour aux sources des Abénakis à Coleraine

COLERAINE (PS) - La fête "Retour aux sources des Abénakis", le dimanche 30 juin, semble susciter un grand intérêt chez la population de la municipalité de Coleraine qui se propose d'assister en grand nombre aux activités prévues au terrain de la chapelle du Petit lac St-François.

Ce territoire des ancêtres Abénakis sera donc foulé pour la première fois par les Amérindiens qui vivent maintenant dans la réserve de Wolinak, près de Bécancour.

La fête débutera vers les 13h00 par une réception civique à l'Hôtel de ville de Coleraine, alors que les visiteurs seront invités à signer le Livre d'or de la municipalité. Par la suite, les dignitaires et visiteurs se dirigeront au site des festivités

où certains seront invités à fumer le calumet de paix, geste très important pour les Abénakis. Après quelques discours, le chef du conseil de bande de Wolinak, Noël St-Aubin, fera un bref historique des Abénakis et expliquera aussi les écritures et dessins de la pierre honorifique qui sera dévoilée à cette occasion. Il s'agit d'une pierre d'amante munie d'un bronze soulignant le passage des Abénakis.

Par la suite, la troupe de danse amérindienne s'exécutera. Enfin, les invités seront invités à se restaurer avant de mettre fin à cette rencontre qui revêt un cachet historique. En cas de pluie, les activités prévues au Petit lac St-François se dérouleront dans l'enceinte du Centre sportif Odilon Grenier de Coleraine.

Subvention de 126,300 \$ à Princefrib

PRINCEVILLE (MC) La compagnie Princefrib, à Princeville, vient de recevoir une subvention de 126 300 \$ du ministère de l'Expansion industrielle régionale.

Cette aide s'inscrit dans le cadre d'un investissement de 425 000 \$ entrepris par ce fabricant de bateaux afin d'accroître sa production. Une subvention de 70 000 \$ du gouvernement provincial a aussi été accordée.

Le projet consiste en un agrandissement de 12 000 pieds carrés de la bâtisse et l'installation de nou-

veaux équipements de production. Les travaux seront complétés à la fin du mois de juillet, a signalé le président de Princefrib, M. René Lemieux.

"Déjà 20 nouveaux emplois ont été créés depuis le début du projet, et une vingtaine d'autres le seront avant la fin de 1985", a-t-il assuré. Actuellement, l'entreprise fournit du travail à 60 personnes.

Fondée en 1976, Princefrib célébrera ses 10 ans l'an prochain, par le lancement de quatre nouveaux modèles.

LOCATION
DE VIDEOS
ET DE FILMS
VIDEO

C. GRATTON

TÉLÉ-SON

124, Wellington nord (Place Wellington) Sherbrooke. 566-8744

LA MEILLEURE PLACE EN VILLE

R. DION

LE SON LE "MEILLEUR"

ALPINE

A l'achat d'un des excellents produits Alpine, méritez-vous une chance de participer au tirage d'une LAMBORGHINI.

Vous pourrez l'admirer chez Télé-Son le 29 juin.

TÉLÉ-SON
DES GENS DE CHEZ-NOUS

Sylvie Daigle

TÉLÉ-SON
C'EST LA PLACE

ALPINE

7150 AM / FM CASSETTE

HAUT-PARLEURS
3 VOIES
EVERSONIC
693

BAS PRIX
TÉLÉ-SON

MODELE 7150

- commandes métal stéréo
- Inversion automatique

199⁹⁵

ALPINE

7162 AM / FM CASSETTE

HAUT-PARLEURS
6205
2 voies

BAS PRIX
TÉLÉ-SON

MODELE 7162

- préréglage 12 stations
- retour automatique
- commande de programmes

399⁹⁵

ALPINE

AMPLI 3516

• 18 + 18 watts
• mise en marche automatique

89⁸⁸

ALPINE

EGALISATEUR / AMPLI 3214

• 18 + 18 watts
• 7 gammes
• indicateur de sortie

139⁸⁸

ALPINE

MODELE 6141 4"

20 watts

65⁰⁰
paire

ALPINE

MODELE 6142 4" x 6"

40 watts

65⁰⁰
paire